

le 19 septembre 2023

## Contrôleur EIP du Haut conseil du commissariat aux comptes

### Contexte

Autorité publique indépendante, le Haut conseil du commissariat aux comptes (H3C) est l'autorité de régulation de la profession de commissaires aux comptes en France. Il exerce les missions définies par l'article L. 821-1 du code de commerce avec l'aide d'une cinquantaine de collaborateurs.

Le Haut conseil recherche des contrôleurs H/F avec une expérience professionnelle dans un cabinet d'audit qui seront intégré(e)s à une équipe de contrôleurs d'une vingtaine de personnes chargée d'effectuer des missions de contrôle des cabinets d'audit détenant des mandats d'entité d'intérêt public (EIP).

### Missions

Au sein de la division des contrôles EIP, vous conduirez le contrôle de cabinets d'audit détenant des mandats EIP (entités cotées, établissements de crédits, entreprises régies par le code des assurances, mutuelles, institutions de prévoyance, ...).et serez notamment chargé (e) :

- d'élaborer le plan d'approche de contrôle ;
- de vérifier la correcte exécution de la mission de commissariat aux comptes au travers des mandats sélectionnés (EIP et non EIP) en examinant la mise en œuvre des normes d'exercice professionnel et des principes comptables applicables, et en appréciant l'adéquation de l'opinion émise aux travaux réalisés ;
- de participer à la procédure contradictoire avec le cabinet contrôlé.

Dans le cadre de l'activité de coopération internationale de la division des contrôles EIP, vous participerez également à des contrôles réalisés conjointement avec des régulateurs étrangers (PCAOB) ainsi qu'aux travaux menés au sein des sous-groupes spécialisés des organisations européenne et internationale qui regroupent les régulateurs de l'audit.

Selon vos compétences et votre projet professionnel, notre organisation vous permettra de renforcer vos expertises sectorielles ou de rester généraliste tout en acquérant des compétences dans des secteurs d'activité variés au regard des mandats examinés. Vous développerez également une forte expertise en matière de réglementation et comprendrez les attentes du régulateur de la profession de commissaire aux comptes.

### Profil

Candidat(e) justifiant d'une expérience d'au moins 6 ans en audit, disposant d'une compétence technique solide en commissariat aux comptes : normes d'audit (NEP et normes d'audit internationales ISA), IFRS, principes comptables français, réglementation applicable aux sociétés cotées sur un marché réglementé, spécificités sectorielles (banque, organismes d'assurance, mutuelle, OPCVM), contrôle interne et système d'information.

L'obtention du Diplôme d'Expertise Comptable ou du Certificat d'Aptitudes aux Fonctions de CAC

(CAF – CAC) serait appréciée.

**Qualités requises :**

- grande rigueur intellectuelle ;
- aisance relationnelle, aptitude au dialogue ;
- autonomie ;
- excellente capacité à travailler en équipe ;
- excellentes capacités d'analyse et de synthèse ;
- aisance et clarté rédactionnelles ;
- anglais professionnel.

**Autres :**

Le poste est basé à Paris avec des déplacements à prévoir.

**Personne à contacter pour tous renseignements complémentaires :**

Mme Hélène Lucas, Directeur des contrôles EIP

[helene.lucas@h3c.org](mailto:helene.lucas@h3c.org)

Téléphone : 01 80 40 75 00